

R044/2023

## OBJECTIFS

Améliorer ses techniques commerciales et mettre en avant ses produits

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Pratiquer ses techniques de vente et les analyser

**PUBLIC** Producteurs alsaciens et limitrophes ayant une activité ou un projet de vente directe, à la ferme, sur les marchés, dans des points de vente collectifs...

**PRÉ-REQUIS** : aucun

**MODALITÉS D'ÉVALUATION** : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

## Modalités

**1 jour** (7 heures)

**6 mars 2023**

**à Obernai**

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant

(à charge du participant)

### Intervenante :

Claudia SCHIERMEYER-VONE,  
experte technique de vente et  
marketing.

**Coût de la formation : 190 €**

(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur  
exploitant\* : **38 €**

(\*à jour des cotisations MSA et dans la  
limite du plafond annuel de prise en  
charge de 2 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche  
d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité  
agricole : **50 €**

Salarié d'une entreprise  
affiliée Ocopiat (ex-FAFSEA) : **145 €**

Autre salarié/particulier : **190 €**

Formation cofinancée par :



## Contenu :

- ◆ Les techniques de vente vues lors d'une formation ou lors d'expériences professionnelles.
- ◆ Etudes de cas pratiques
- ◆ Analyses d'expériences.
- ◆ Pistes d'amélioration.

## Méthodes pédagogiques :

Mise en situation réelle dans un magasin.

## JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :  
Valérie SIMON, tél. 06 44 28 03 39  
valerie.simon@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires  
Réfèrent handicap : Claire WIR (03 89 20 97 00) ou Isabelle LEITZ (03 88 19 17 17)



## Contact

Service Formation-Emploi  
2 rue de Rome  
CS 30 022 - Schiltigheim  
67013 STRASBOURG CEDEX  
formation-professionnelle  
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>